

Ouagadougou, le 04 NOV 2024

## TRANSFERT DE BOURSE D'ETUDES

**Sous réserve d'un contrôle approfondi,  
l'étudiant boursier dont le nom suit, reçoit  
l'accord de la CNBES pour le transfert  
de sa bourse d'études au titre de l'année  
académique 2024-2025.**



N°	INE	Nom	Prénom (s)	Date de naissance	Sexe	Université d'Origine	Filière d'études	Niveau	Moy. S1	Moy. S2	Moy. Gle	Etudes Envisagées	Université d'accueil	Décision de la CNBES du 23/10/2024
1	N01355220221	DICKO	Adama Moodi	01/10/2003	M	LAC/UJKZ	Anglais	Licence 1	13,50	3,70	8,60	Communication et journalisme	IPERMIC/UJKZ	Oui pour l'unique transfert de la bourse de la filière Anglais à Communication et Journalisme au titre de l'année académique 2023-2024 avec valeur de redoublement et s'engager à prendre en charge les frais de formation

Arrêté la présente liste à un (01) nom

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



**Pr Jean Célestin KY**

Chevalier de l'Ordre de l'Etat  
Chevalier de l'Ordre du Mérite